



FORMATION MAC PRAP IBC

Maintien et actualisation des compétences PRAP IBC

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel d'entreprise ou d'établissement des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC) ; lui permettre de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Compétences visées

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Présentation

- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Prérequis

- Être titulaire du certificat acteur PRAP IBC de l'INRS

Personnes concernées

- Tout salarié des secteurs industrie, bâtiment, bureaux, commerce, (IBC) concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique

Durée

- 1 jour soit 7h minimum

Intervenants

- Formateur PRAP IBC formé et habilité par l'INRS

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 10 participants maximum

Attribution finale

- Certificat ACTEUR PRAP IBC
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret Acteur PRAP IBC à chaque stagiaire conforme au document de référence de l'INRS

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP IBC de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur PRAP
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Conforme au Document de référence du
dispositif PRAP – V9 - 01/2021 (INRS).
Entité habilitée PRAP IBC Niveau 1 –
N° 1508545/2022/Prap-IBC-01/0/12.

OFPS Île de France
Satisfaction pédagogie: 91%
Taux de réussite: 100%



Enseignement théorique

RETOUR D'EXPÉRIENCES

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail
et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique
et d'économie d'effort

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- Mise à jour de nouvelles techniques
et des risques de l'entreprise/ou de l'établissement
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention

Enseignement pratique

PARTAGE DES EXPÉRIENCES

- Présentation des points forts de l'expérience
professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents
axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques
de son métier et les effets induits

ÉCHANGES DE PRATIQUES

- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements manuels de charges inertes
et les outils d'aide à la manutention
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
en fonction des activités des opérateurs

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 h tous les 2 ans